







Demande d'un certificat d'évaluation des critères d'éligibilité des aides individuelles au logement

Pour vérifier si vous remplissez les conditions pour obtenir une prime de construction, une demande est à introduire auprès du

Service des Aides au Logement
11, rue de Hollerich
L-1741 Luxembourg

en y joignant toutes les pièces requises afin que votre dossier puisse être analysé.

Sont à remettre les pièces suivantes :

- ✓ Formulaire de demande en obtention des aides individuelles au logement, dûment rempli et signé
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>
Attention !
En cas de mariage ou partenariat déclaré, la demande doit être introduite par les 2 conjoints/partenaires
- ✓ Déclaration relative à la composition du ménage, dûment remplie et signée par les demandeurs
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>
- ✓ Déclaration sur l'honneur, dûment complétée et signée par chacun des demandeurs
 <https://logement.public.lu/fr/formulaires.html>
- ✓ Certificats de revenu annuel des années 2018, 2019 et 2020
- ✓ Un certificat d'affiliation établi par le Centre commun de la sécurité sociale
Commandez le certificat sur
 <https://ccss.public.lu/fr/commandes-certificats/particuliers/commande-certificat-affiliation.html>
en y indiquant dans le champ « occupations à partir de » la date du 01.01.2018
- ✓ Les documents relatifs aux autres revenus éventuels (comme p.ex.: pensions, congé de maternité, congé parental, rentes alimentaires, etc...)
- ✓ (si applicable) Une copie de la carte de séjour, attestation d'enregistrement, titre de séjour
- ✓ (si applicable) Une copie de l'acte de vente de votre ancien logement

La présente liste n'est pas exhaustive.

Des renseignements ou documents supplémentaires peuvent vous être demandés en cas de besoin.

En cas de questions, contactez le Guichet unique des aides au logement

guichet@ml.etat.lu

Hotline 8002-1010
(lu-ve : 8h00 – 16h00)